



# FLASH INFO

## SÉCURITÉ DES PTS

### *Tout ça pour ça...*

*Mardi 17 novembre 2020, Monsieur CHAPPA, conseiller RH auprès du DGPN, la DRCPN et le SCPTS, ont reçu les organisations syndicales par visioconférence sur les conclusions du Rapport Bodin.*

Dix recommandations s'en dégagent...En voici les grandes lignes..

Les Délégations Zonales seront d'avantage impliquées avec les Directions d'Emploi zonales sur la remontée des risques encourus par les personnels grâce à des outils informatiques, comme la mise en place d'un document unique réservé exclusivement aux PTS et le logiciel AMARIS.

L'IGPN sera mobilisé avec le SCPTS et les Directions d'Emploi sur le projet.

Un module de 5 jours « défense - sécurité » va être intégré dans la formation initiale de tous les agents . Le module Acropol y sera renforcé.

Nous avons rappelé qu'il est important que l'ensemble des agents soient concernés en formation initiale quelle que soit l'affectation de l'agent.

Une formation « self-défense » est en cours de discussion avec la DCRFPN.

Concernant les 2900 personnels déjà en poste, nous avons insisté pour qu'une solution soit trouvée afin d'accéder au module en formation continue.

Les Directions d'Emploi vont recevoir une instruction du DGPN prochainement concernant la transmission de l'information faite par les CIC, la protection lors des signalisations et des gestions de scène d'infraction..

M. CHAPPA nous a réaffirmé l'engagement du DGPN qui saura les faire respecter.

La possibilité d'être doté d'une arme non létale a été citée. L'IGPN exige cependant une étude des risques au préalable et insiste sur le fait qu'une telle attribution se verrait précéder par

**une modification statutaire.**

Une note concernant l'anonymat du PTS dans des cas particuliers sera diffusée, garantissant ainsi la possibilité au fonctionnaire d'utiliser la cagoule et son matricule dans la rédaction des procédures, si besoin est.

Le rapport Bodin sera disponible pour les adhérents dans les prochains jours

**Le SNPPS salue le travail engagé par le DGPN mais veut plus...  
et veillera dans un premier temps que ces dix recommandations soient bien appliquées  
et respectées.**

**N'hésitez pas à nous faire remonter toute difficulté locale qui apparaîtrait lors de la mise en place de ces directives.**